



FORMATION SPÉCIFIQUE DESTINÉE AUX PERSONNES CONCEVANT ET/OU RÉALISANT DES PROCÉDURES EXPÉRIMENTALES

Attestation Universitaire d'Étude Complémentaire - AUEC

INFORMATIONS

CALENDRIER



Novembre 2023 - Décembre 2023

Faculté de Médecine de Lille - Pôle Recherche

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Dr Thomas HUBERT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Inscriptions administratives sur le site obligatoires avant le 1er décembre 2023

Ahlam GOUIN KHETTAB
Département de FMC / DPC
Faculté de Médecine / Pôle Recherche
Place de Verdun 59045 Lille Cedex

ahlam.khettab@univ-lille.fr

03.20.62.68.24

INSCRIPTION
medecine.univ-lille.fr

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances réglementaires relatives à la conception de procédures expérimentales conformément à la Directive européenne 2010/63 transcrite en droit français dans le Décret 2013-118 du 1er février 2013 et ses Arrêtés corollaires.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Titulaire d'un baccalauréat

PRÉ-INSCRIPTION

Lettre de motivation+ CV à adresser au :

Dr Thomas HUBERT

thomas.hubert@univ-lille.fr

ORGANISATION & EXAMEN



57 HEURES DE FORMATION

- tous les vendredis de début novembre à Noël + 3 jeudis en novembre et décembre
- Enseignements Théoriques (ET) : 47h
- Travaux Pratiques (TP) : 10h dans la filière 1 et/ou 2
 - Dans la Filière 1 : Petits Mammifères : Souris, Rat, Lapin
 - Dans la Filière 2 : Grands Mammifères : Porc, Mouton

CONTENU

- Réglementation française applicable à l'expérimentation animale.
- Principes éthiques concernant les relations entre l'homme et l'animal, valeur intrinsèque de la vie et arguments pour ou contre l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques. Règle des 3 R ; rôle et fonctionnement des comités d'éthique
- Éthique appliquée, mise en oeuvre des 3 R
- Méthodes alternatives- Principes généraux
- Méthodes alternatives mise en oeuvre dans la conception du projet.
- Connaissances de base de la biologie comparative des espèces ; critère de choix du modèle expérimental.
- Recours aux points limites adaptés, mise en oeuvre.
- Recours aux points limites adaptés : critères de choix des points limites
- Méthodes d'euthanasie principes généraux
- Procédures expérimentales faiblement invasives : éléments théoriques par groupe d'espèces.
- Procédures expérimentales faiblement invasives : éléments pratiques par groupe d'espèces.
- Connaissances de base de la biologie pour un groupe d'espèces, dont la physiologie, l'anatomie, l'alimentation, la reproduction, le comportement, l'entretien, les techniques d'enrichissement en rapport avec les caractéristiques physiologiques, la génétique et les modifications génétiques.
- Reconnaissance des signes de détresse, douleur et souffrance propres aux espèces.
- Anesthésie et analgésie pour le groupe d'espèces considéré.
- Méthodes d'euthanasie selon les espèces.
- Gestion et suivi de la santé animale et de l'hygiène.
- Équipements et matériel d'animalerie : description, utilisation, entretien.
- Conception des procédures expérimentales et des projets.
- Évaluation et validation de la formation

VALIDATION

- 1 session d'examen écrit (*question courtes QROC et QCM - La note de 10/20 est exigée pour valider ce diplôme*)

Formation diplômante agréée par les Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Agriculture.

Tarif individuel

700 €

Étudiant

300 €

Prise en charge employeur

1000 €